

DOSSIERS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE LA CDAC
du 3 novembre 2015
Salle Maupassant

Dossier n° 2015-21 : 9 h 00 :

SAINT-AUBIN-SUR-SCIE : création d'un ensemble commercial, par la création de 9 cellules commerciales, d'une surface totale de vente de 1 565 m², à Saint-Aubin-sur-Scie (76550), rue de la libération, les vertus

Composition de la commission :

- le maire de Saint-Aubin-sur-Scie, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président de la communauté d'agglomération de la région dieppoise dont est membre la commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président du syndicat mixte du pays dieppois - terroir de Caux chargé du schéma de cohérence territoriale dans le périmètre duquel est situé la commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président du conseil départemental de Seine-Maritime, ou son représentant ;
- le président du conseil régional de Haute-Normandie, ou son représentant ;
- madame Blandine LEFEBVRE, maire de Saint-Nicolas-d'Aliermont ou monsieur Sylvain BULARD, maire de Blacqueville ou monsieur Alain BAZILLE, maire de Thérouldeville, représentant les maires au niveau départemental ;
- monsieur Pascal LECOURT, vice-président de l'agglomération Fécamp Caux littoral ou monsieur Michel LEJEUNE, président de la communauté de communes du canton de Forges-les-Eaux ou monsieur Jean-Louis ROUSSELIN, vice-président de la communauté de l'agglomération havraise, représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- madame Danièle CALLE (UFC Que Choisir) ou Monsieur Philippe SCHAPMAN (UFC Que Choisir) et monsieur Hubert GUILBERT (INDECOSA-CGT) ou madame Catherine MARC, personnalités qualifiées en matière de la consommation et de la protection des consommateurs ;
- monsieur Olivier GOSSELIN (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ou madame Virginie TIRET (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) et monsieur Philippe MORGOUN (association Haute-Normandie nature environnement) ou madame Marion CHEREUL (association Haute-Normandie nature environnement), personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire.

Dossier n° 2015-22 : 10 h 00 :

SAINT-AUBIN-SUR-SCIE : Extension d'un ensemble commercial, par l'extension de 614 m² d'une cellule commerciale à exploiter sous l enseigne GIFI, portant la surface totale de vente du magasin à 1 299 m² et de l'ensemble commercial à 7 172 m², à Saint-Aubin-sur-Scie (76550) 1 200 rue de la libération

Composition de la commission :

- le maire de Saint-Aubin-sur-Scie, commune d'implantation, ou son

représentant ;

- le président de la communauté d'agglomération de la région dieppoise dont est membre la commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président du syndicat mixte du pays dieppois - terroir de Caux chargé du schéma de cohérence territoriale dans le périmètre duquel est situé la commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président du conseil départemental de Seine-Maritime, ou son représentant ;
- le président du conseil régional de Haute-Normandie, ou son représentant ;
- madame Blandine LEFEBVRE, maire de Saint-Nicolas-d'Aliermont ou monsieur Sylvain BULARD, maire de Blacqueville ou monsieur Alain BAZILLE, maire de Thérouldeville, représentant les maires au niveau départemental ;
- monsieur Pascal LECOURT, vice-président de l'agglomération Fécamp Caux littoral ou monsieur Michel LEJEUNE, président de la communauté de communes du canton de Forges-les-Eaux ou monsieur Jean-Louis ROUSSELIN, vice-président de la communauté de l'agglomération havraise, représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- madame Danièle CALLE (UFC Que Choisir) ou Monsieur Philippe SCHAPMAN (UFC Que Choisir) et monsieur Hubert GUILBERT (INDECOSA-CGT) ou madame Catherine MARC, personnalités qualifiées en matière de la consommation et de la protection des consommateurs ;
- monsieur Olivier GOSSELIN (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ou madame Virginie TIRET (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) et monsieur Philippe MORGOUN (association Haute-Normandie nature environnement) ou madame Marion CHEREUL (association Haute-Normandie nature environnement), personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire.